

Temps protégé recherche

Appel d'offres de l'IHU *Imagine* 2025

Contexte

L'Institut Hospitalo-Universitaire *Imagine* poursuit sa politique de formation par et à la recherche et de renforcement de l'intégration recherche et soins, recherche fondamentale et recherche clinique. Dans cet objectif, l'IHU *Imagine* renouvelle son appel à candidatures « Temps protégé recherche » à destination des médecins, pharmaciens ou odontologistes hospitaliers qui travaillent dans les entités cliniques associées à l'IHU.

Candidatures

Les candidatures sont étudiées en continu, à réception des dossiers, par le comité de direction de l'Institut.

Cet appel d'offre est prioritairement destiné aux services cliniques et centres de référence maladies rares du périmètre scientifique de l'IHU *Imagine* mais la volonté d'ouverture de l'institut va au-delà de ce périmètre constitutif et permet à tout PH, PU-PH et MCU-PH, ainsi qu'aux CCA et AHU, affilié à l'AP-HP de postuler, pourvu, que le laboratoire d'accueil soit un des laboratoires d'*Imagine*.

Les laboratoires d'*Imagine* qui envisageraient d'accueillir un médecin affilié à un hôpital hors AP-HP sont invités à contacter callapplication@institutimagine.org.

Le financement de ce programme est destiné au service clinique où le lauréat est affilié, pour consentir de libérer une partie du temps clinique du lauréat afin qu'il puisse s'engager pour faire de la recherche. Le financement est donc utilisé par le service clinique pour recruter un remplaçant.

Nous rappelons que cet appel d'offre ne peut pas se substituer au financement d'une thèse de science : les candidats intéressés par ce cursus sont invités à se tourner vers les appels dédiés comme l'appel d'offre MD-PhD de l'Institut *Imagine* qui est lancé au premier trimestre 2025.

Pour toute question, veuillez écrire à : callapplication@institutimagine.org

Les dossiers (nom du fichier : « Prénom NOM_Temps protégé recherche 2025 ») devront être retournés à l'adresse callapplication@institutimagine.org.

Les travaux de recherche conduits dans le cadre de ce programme doivent comporter la mention suivante :

« *This work was supported by State funding from the Agence Nationale de la Recherche under "Investissements d'avenir" program integrated to the France 2030 programme, with the reference ANR-10-IAHU-01* »